

CHIENS-GUIDES : FIEZ-VOUS AUX EXPERTS !

Longs délais d'attente, prix à payer, vente de gadgets au profit d'associations fantômes : de fausses rumeurs circulent sur les chiens-guides ! Le point avec l'asbl Entrevues, reconnue par la Belgian Guide Dog Federation.

L'importance d'une éducation de qualité

"Les personnes en demande d'un chien-guide sont parfois tentées d'aller en chercher un à l'étranger car elles entendent dire qu'il y a un long délai d'attente en Belgique" explique Joëlle Huart. "Nous tenons à les mettre en garde : ces chiens n'ont souvent ni formation ni suivi. Lorsque des problèmes se posent, il est difficile pour nous d'intervenir. Il faudrait pouvoir tout reprendre à zéro !"

Entrevues possède son propre élevage. L'Asbl dresse aussi des chiens qui lui sont confiés, dont les capacités sont sérieusement évaluées. A l'âge de 8 semaines, les chiots sont placés en famille d'accueil pendant environ un an. Ces familles bénévoles doivent veiller à ce que les chiens deviennent sociables, habitués au trafic urbain, aux enfants... Elles se rendent au centre une fois par semaine, pour réaliser des exercices avec le chiot. Après cette première année, les chiens reviennent au centre pour une année d'éducation spécialisée.

Au terme de la formation, l'asbl choisit le chien le mieux adapté à la personne. L'équipe maître-chien est ensuite entraînée dans des lieux inconnus et connus par un stage intensif de deux semaines.

Les chiens sont ensuite suivis au minimum une fois par an, pour vérifier les vaccins. L'asbl retravaille également avec le couple chien-maître lorsqu'il y a un changement d'itinéraire, ou un déménagement. Elle se charge également de désensibiliser le chien aux pétards pour les fêtes, ou de réparer les dégâts causés par un traumatisme. *"Nous avons suivi un chien qui s'était blessé en descendant du train, prenant sa patte dans la grille de la dernière marche" cite Mme Huart en exemple. "Il a fallu un mois, à raison de 3 fois par semaine pour s'entraîner à franchir cette marche avec lui, de manière à ce que son maître puisse monter dans le train sans problèmes !"*

Vrais délais et gratuité !

Il y a plus ou moins **6 mois d'attente** avant de pouvoir rentrer avec le chien-guide. *"Ce délai correspond à ce que la personne doit mettre en place avant de pouvoir accueillir le chien : entraînement pour la locomotion avec des moniteurs, "préstage" pour le contact avec le chien... Il faut aussi faire attention aux pathologies dégénératives. Le chien s'adapte à la perte de vue progressive : il ne faut pas attendre d'avoir perdu la vue complètement !"*

Le chien guide est totalement **gratuit** ! *"Un chien coûte très cher car il faut de nombreuses heures pour le former" (voir encadré ci-contre). "Nous avons besoin de dons, nous avons besoin des bénévoles... Mais le chien est totalement gratuit pour la personne en demande ! Il arrive qu'on rencontre des arnaqueurs qui disent vendre des gadgets pour former des chiens-guides. Nous ne faisons jamais de vente sur la voie publique sans annonce, et encore moins sans logos de notre asbl ou de la Fédération !"*

Fédération

En Belgique, la Belgian Guide Dog Federation permet de fixer un cadre pour les méthodes d'apprentissage, de donner des normes et repères de qualité, ainsi que d'échanger des expériences. Elle reconnaît 6 écoles en Belgique, dont 2 en Wallonie et une à Bruxelles : Entrevues à Liège, l'Oeuvre Fédérale des Amis des Aveugles à Ghlin, Scale Dogs à Bruxelles.

Quelques chiffres

- Il faut environ 700 heures de travail pour former un chien, c'est-à-dire qu'il n'est possible de former que deux à trois couples par an et par employé de l'asbl !
- L'AWIPH fournit 4700 euros par chien. Cependant, un chien coûte encore à l'asbl entre 8000 et 9000 euros. L'Asbl compte donc sur les dons et les accueils bénévoles.
- Aujourd'hui il existe 350 chiens en service. A ce jour la production des différentes écoles suffit à peine au remplacement des chiens trop âgés. Pourtant les demandes de nouveaux utilisateurs sont nombreuses !



Contact :
 Entrevues asbl, rue Monulphe 78, 4000 Liège,
 04/250.65.05, www.entrevues.be; info@entrevues.be.
 ING 350-1005552-72 (attestation fiscale délivrée dès
 30 euros de dons).